

COMPTE-RENDU DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du vendredi 11 juin 2021

Par suite d'une convocation en date du mardi 08 juin 2021, le Conseil Municipal de la Commune d'Espinasse s'est réuni à la mairie à 19 h 00, sous la présidence de Monsieur Michel BANCAREL, Maire de la Commune.

PRESENTS : Mr BANCAREL Michel, Mme ROSSIGNOL Patricia, Mr GIDEL Yves, Mr DONEAUD Xavier, Mr RAYNAUD Marcel, Mr LOUIS Christian, Mr NOUHEN Michel, Mme BARSE Marie-Rose, Mme LEQUEUX-DAVICCO Aude, Mr GARDE Jean-Pierre

ABSENT EXCUSE : Néant

Mme Patricia ROSSIGNOL est désignée secrétaire de séance.

Ouverture de séance à 20 h 05

Monsieur le Maire informe que les réunions du Conseil Municipal seront fixées systématiquement le vendredi à 19 h 00 (sans calendrier pré-établi).

Ordre du jour

1) Délégations consenties au Maire

La délégation est accordée à l'unanimité à Monsieur le Maire pour toute signature.

2) Plan de relance FIC 2021

Demande de FIC : Le Conseil Municipal donne son accord pour le projet de réfection du plancher bas dans le bâtiment scolaire, côté classes. (Coût prévisionnel global : environ 32 000 €).

Il faut demander l'actualisation du ou des devis et plus de précisions quant à l'accès par trappe du vide sanitaire.

3) Elections

Préparation de la salle « bureau de vote » : jeudi 17 juin à 10 h 00.

Le tour de garde sera effectué selon le tableau proposé.

4) Permanence pendant les congés de la secrétaire

Les deux semaines en juillet seront assurées les mardi et vendredi de 09 h 00 à 12 h 00 par Madame Patricia ROSSIGNOL et Monsieur Yves GIDEL.

La première semaine d'août : Patricia ROSSIGNOL est indisponible.

5) Fête du 11 juillet

Il y aura une messe suivi d'un apéritif. Messieurs Yves GIDEL et Xavier DONEAUD s'occupent des boissons et des amuse-gueules.

Rédaction en mairie d'un flyer informatif à mettre à disposition les jours de vote.

Questions diverses

- Aménagements

Pose de rambardes d'accès pour le logement situé face au monument et réparation de la fermeture du portail de l'école.

Déplacement du TBI : 614,00 €

- Église

Subventions accordées : Bonus Relance de la Région AURA : 7 070,00 €, Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) : 4 242,00 € soit un total de 11 312,00 € de subventions accordées pour un montant total de travaux HT de 14 000,00 €.

Actes attributifs favorables sous réserve de publication affichée lisiblement.

Du fait des ardoises en perdition sur le clocher, un devis pour réparation doit être demandé à Madame LOPITAUX.

- Voirie

Les travaux 2020 du SIV ne sont pas terminés. Il faudra décider des travaux neufs concernant la voie arrière école (montant 3 070,00 €).

- Site internet

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal de le consulter afin d'en discuter.

- Combrailles Entreprendre

La fontaine de Grelet est en cours de restauration par le biais de l'insertion. Il est envisagé de leur confier très prochainement le dégagement et l'embellissement de la fontaine de Lacot.

Quelques fournitures sont nécessaires et seront prises en charge par la Commune.

- Matériel informatique

Le SMADC informe qu'un retard est prévisible dans la livraison des équipements (fournisseur ABICOM). La dépense à prévoir sera probablement inférieure au devis initial.

La séance est levée à 21 h 00

Le Maire,
Michel BANCAREL